

Mairie de VERCHAIX
 Chef Lieu
 74440 VERCHAIX
 Tél: 04.50.90.11.24

**Compte-rendu n°3
 Conseil Municipal du 19 mars 2015 à 20 h**

L'an **deux mil quinze**, le **19** du mois de **mars**, le Conseil municipal de la Commune dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de M. VAUDEY Joël, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal: 12 mars 2015

Nombre de Conseillers en exercice: 15

Présents: VAUDEY Joël, Maire, RUM Pascal, MORIO Daniel, PERREARD Hélène, ZOBEL Jean-Paul, adjoints, MULATIER Stéphane, RIONDEL Sabine, MISSILLIER Valérie, ROUILLER-MARTIN Pascal, BUCHS Bertrand, BERTHIN Chantal, GALLAGHER Eileen.

Absents excusés: NASSIVERA Nadia, ROUGE Laurent, COLLINET Maëlle.

Madame Valérie MISSILLIER a été élue secrétaire de séance.

Le procès-verbal de la séance du 05 mars 2015 est adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire excuse Monsieur Francis Blaison, Trésorier et rappelle l'ordre du jour.

Compte rendu d'exercice de délégations du conseil au Maire: néant

Monsieur le Maire propose de retirer le point n°6 "adhésion à la compétence fauchage et élagage des bords de route du SIVM du Haut-Giffre", la commune de Verchaix adhérant déjà à cette compétence.
 Accord à l'unanimité

Ordre du jour:

1) Approbation du compte de gestion 2014

délibération n°D2015_0301

Sous la présidence de Monsieur Pascal RUM, le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2014, par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle, à l'unanimité, ni observation ni réserve de la part des membres du Conseil Municipal.

07409
 TRES TANINGES-SAMOENS



3E

Etat II-2
 Exercice 2014

40300 -VERCHAIX

RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

| | RÉSULTAT À LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT: 2013 | PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT: EXERCICE 2014 | RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2014 | TRANSFERT OU INTÉGRATION DE RÉSULTATS PAR OPÉRATION D'ORDRE NON BUDGÉTAIRE | RÉSULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2014 |
|---|---|---|-----------------------------|--|--|
| I - Budget principal | | | | | |
| Investissement | -67 624,56 | 0,00 | 12 418,66 | 0,00 | -55 205,90 |
| Fonctionnement | 541 442,07 | 210 420,19 | 305 843,21 | 0,00 | 626 671,38 |
| TOTAL I | 473 817,51 | 210 420,19 | 318 467,89 | 0,00 | 571 465,48 |
| II - Budgets des services à caractère administratif | | | | | |
| TOTAL II | | | | | |
| III - Budgets des services à caractère industriel et commercial | | | | | |
| TOTAL III | | | | | |
| TOTAL I + II + III | 473 817,51 | 210 420,19 | 318 467,89 | 0,00 | 571 465,48 |

2) Vote du compte administratif 2014

délibération n°D2015_0302

Délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2014 dressé par le Maire, après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré,

Monsieur le Maire s'étant retiré, en application de l'article L2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales,

sous la présidence de Monsieur Pascal RUM,

donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

| COMMUNE VERCHAIX - VE - BUDGET PRINCIPAL | | | | CA | 2014 |
|--|--|----------|----------------------------|----------|----------------------------|
| II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET | | | | | |
| VUE D'ENSEMBLE | | | | | |
| EXECUTION DU BUDGET | | | | | |
| | | DEPENSES | | RECETTES | |
| REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres) | Section de fonctionnement | A | 1 454 311,44 | G | 1 760 160,65 |
| | Section d'investissement | B | 631 368,34 | H | 643 987,02 |
| | | + | | + | |
| REPORTS DE L'EXERCICE 2013 | Report en section de fonctionnement (002) | C | (si déficit) | I | 331 021,88 (si excédent) |
| | Report en section d'investissement (001) | D | 67 624,54 (si déficit) | J | (si excédent) |
| | | = | | = | |
| TOTAL (réalisations + reports) | | | 2 153 304,32 = A+B+C+D | | 2 735 169,55 = G+H+I+J |
| RESTES A REALISER A REPORTER EN 2015 (1) | Section de fonctionnement | E | 0,00 | K | 0,00 |
| | Section d'investissement | F | 55 540,43 | L | 52 402,00 |
| | TOTAL des restes à réaliser à reporter en 2015 | | 55 540,43 = E+F | | 52 402,00 = K+L |
| RESULTAT CUMULE | Section de fonctionnement | | 1 454 311,44 = A+C+E | | 2 091 182,53 = G+H+K |
| | Section d'investissement | | 754 533,31 = B+D+F | | 696 389,02 = H+J+L |
| | TOTAL CUMULE | | 2 208 844,75 = A+B+C+D+E+F | | 2 787 571,55 = G+H+I+J+K+L |

Accord à l'unanimité.

3) Affectation des résultats 2014

délibération n°D2015_0303

Compte tenu des résultats du compte administratif 2014 ci-dessus,

Monsieur Joël VAUDEY, Maire, propose d'affecter les résultats de l'exercice 2014 comme suit :

- 55.005,86 € à l'article 001 D en report d'investissement
- 58.144,69 € à l'article 1068 R afin de combler le déficit d'investissement
- 578.726,40 € à l'article 002 R en report de fonctionnement

Accord à l'unanimité.

4) Vote des taux d'imposition 2015

délibération n°D2015_0304

Pour mémoire, taux d'imposition 2014:

Taxe d'Habitation = 18,04 %
Taxe Foncière sur les propriétés bâties = 11,32 %
Taxe Foncière sur les propriétés non bâties = 99,08 %
Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) = 25,17 %.

Monsieur le Maire propose une augmentation des taux TH et TFB de 1 % soit

Taxe d'Habitation = 18,22 %
Taxe Foncière sur les propriétés bâties = 11,43 %

Un débat s'installe sur l'opportunité ou non de l'augmentation de ces taux.

Monsieur le Maire propose ensuite de passer au vote.

Il est décidé une augmentation des taux TH et TFB de 1 % pour l'année 2015 par 8 voix POUR = Joël VAUDEY, Pascal RUM, Daniel MORIO, Jean-Paul ZOBEL, Chantal BERTHIN, Stéphane MULATIER, Pascal ROULLER-MARTIN, 2 voix CONTRE = Bertrand BUCHS, Valérie MISSILLIER et 2 ABSTENTIONS = Hélène PERREARD, Eileen GALLAGHER

soit Taxe d'Habitation = 18,22 %
Taxe Foncière sur les propriétés bâties = 11,43 %

5) Budget Primitif 2015

délibération n°D2015_0305

Monsieur Joël VAUDEY, Maire, présente au Conseil Municipal le budget primitif de l'exercice 2015 de la Commune qui s'équilibre ainsi en recettes et en dépenses :

| | |
|-----------------------------|----------------|
| Section de Fonctionnement = | 1 797.009,40 € |
| Section d'Investissement = | 1 705.626,29 € |

Il détaille quelques articles:

c/61523 = 120.000 €: entretien de la voirie, élagage, fauchage, curage des caniveaux, réfection du pont du Grand Nant

c/6247 = 46.000 €: transport scolaire 2013-2014 et 2014-2015 + supplément mercredi + nouveau circuit du haut de la commune

c/6554 = 92.000 €: participation aux différents syndicats

chapitre 012 = 425.407 €: charges de personnel

c/70688 = 100.000 €: l'installation de nouveaux MH serait plus rentable que les emplacements nus mais puissance électrique à redimensionner.

c/752 = 105.000 €: rappel de toutes les locations (appartements, restaurants d'altitude, Hameaux du Giffre...)

c/202 = 10.000 €: lancement de la révision du PLU

c/21571 = 120.000 €: Unimog à changer

c/2152 = 1 210.000 €: mur de la Verne et 1^{ère} tranche de l'aménagement de la RD 907

c/10222 = 173.289 €: montant du FCTVA important car concerne les travaux N-2 de construction du bâtiment des ST

c/1323 = 47.402 €: subventions du CG 74 de l'année 2014

Accord à l'unanimité

6) Adhésion à la compétence "fauchage et élagage bords de route" du SIVM du Haut-Giffre

Point supprimé de l'ordre du jour

7) Demande de droit de passage sur la parcelle communale B 2114 pour permettre l'accès au Chalet Fleuri: proposition d'établissement d'une autorisation provisoire

Ce point ne fait pas l'objet d'une délibération

Monsieur le Maire rappelle la décision du Conseil Municipal du 5 mars dernier de ne pas accorder de droit de passage à Monsieur et Madame William GOUBAUX sur la parcelle cadastrée section B n°2114 pour accéder à leur appartement du Chalet Fleuri et propose de leur délivrer une attestation provisoire d'une année afin de leur laisser le temps de trouver une solution qui convienne à tous.

Il précise que la vente de l'appartement a été signée une semaine auparavant et qu'une somme de 5.000 € a été placée sous séquestre afin de trouver une solution pour ce passage.

Pascal RUM s'inquiète de la délivrance d'une autorisation provisoire qui pourrait devenir automatiquement définitive.

Accord à l'unanimité pour la non délivrance d'une autorisation provisoire de passage mais délivrance d'une autorisation de la commune permettant la réalisation de travaux depuis le mur entourant la propriété du Chalet Fleuri pour la création d'un accès (emplacement à définir en concertation avec les copropriétaires et la Mairie).

8) Demande de dérogation scolaire

délibération n°D2015_0306

VU la demande de dérogation scolaire présentée par Monsieur Benoit DUBOIS et Madame Magali JANIN domiciliés à Verchaix, Le Praillon, qui souhaitent scolariser leur enfant Gabriel DUBOIS né le 07 juin 2012 à l'école de Samoëns à la rentrée de septembre 2015,

CONSIDERANT que la scolarité de cet enfant peut être assurée réglementairement par l'école de Verchaix, CONSIDERANT qu'il existe un service de restauration scolaire le midi et d'accueil périscolaire le matin et le soir.

Avis défavorable à l'unanimité.

9) Questions diverses

Joël VAUDEY:

- signature de l'acte de vente du lot n°25 de la ZA de l'Epure 2 à M. et Mme LEROY ce matin
- enfouissement de la ligne HTA au Bouchet: les travaux ont commencé
- logements aidés du Bouchet: l'Ordre de Service sera envoyé aux entreprises le 15 avril pour un commencement des travaux début mai
- aménagement de la RD 907: 2 accords pour la vente des terrains à la Tataz + 1 accord de principe sous réserve de voir le projet
- révision du PLU: à lancer car obligation de mise en conformité avec les lois Alur et Grenelle. Inscription à l'ordre du jour du CM du 21 mai

Daniel MORIO:

- glissement de terrain à la Verne: les travaux de drainage devaient commencer mais il n'est pas prévu d'exutoire simplement une évacuation de l'eau sur le terrain des voisins qui ne sont pas d'accord. A suivre

Hélène PERREARD:

- propose d'intégrer Maëlle COLLINET à la commission sociale et scolaire. Accord à l'unanimité

Jean-Paul ZOBEL:

- ZA des Hottes Est: bornage par le cabinet Laurat en cours, retour dans une quinzaine de jours puis rencontre avec chaque propriétaire concerné
- Bornage demandé pour le terrain actuellement occupé par les chevaux dans cette même zone
Délimitation de la partie vendue à M. Eric BEERENS dans la ZA de l'Epure également demandée à M. Laurat
- travaux de débardage des bois au minigolf et camping: se terminent

Bertrand BUCHS:

- statues de l'église: réunion le 24 mars avec M. Berger des Archives Départementales, le Père Hébert et des paroissiens

Suite à la réunion, accord unanime sur le principe d'une restauration

Joël VAUDEY:

- Commission "Pastorale" pour projet locatif +accession à la propriété: 2 réunions sont prévues le jeudi 26 mars avec Haute-Savoie Habitat et le mardi 7 avril avec la SEMCODA

Fin de la réunion à 22h45.